



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : AVENANT N°3 AU MARCHÉ DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (E.R.P.) PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ APAVE.

**DÉCISION N° AU-18-229
EN DATE DU 16 JUILLET 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

VU la décision AU-14-016 en date du 13/01/2014, de signer le marché de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public (notifié le 22/01/2014) ;

VU la décision AU-15-158 en date du 22 mai 2015 de signer l'avenant n°1 au marché de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public (notifié le 27/05/2015) ;

VU la décision AU-18-007 en date du 15 janvier 2018 de signer l'avenant n°2 au marché de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public (notifié le 15/01/2018) ;

CONSIDÉRANT la prise en compte du réajustement et de l'extension des prestations prévues dans l'avenant n°2, et l'ajout de prestations supplémentaires dans d'autres écoles élémentaires, maternelles, crèches et bibliothèque ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société APAVE, sise, 13 à 17, rue Salneuve - 75854 PARIS Cedex 17, représentée par Monsieur Ludovic BARON, Directeur d'Exploitation LEM, l'avenant n°3 au marché de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public (E.R.P.).

Le montant de l'avenant n°3 en plus-value est de 5 400 € HT.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des
travaux d'entretien des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180716-Imc1H5486H1-AR
Date de réception en Préfecture : 16/07/2018
Date de Publication : 16/07/2018